Envoyé en préfecture le 15/11/2016
Reçu en préfecture le 15/11/2016
Affiché le
ID : 069-256900796-20161115-D160524-43-DE

D 16 05 24

Syndicat Intercommunal murois

Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2016

L'An Deux Mille Seize, le quatorze novembre à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS, François DENISSIEUX, Gérard EVANGELISTA, Patrick FIORINI, Olivier SUSINI, Virginie MAS, Christiane GUICHERD, Patricia MIQUET, Martine GAUTHERON, Michelle HUVET.

Excusés : Jean-Pierre JOURDAIN (pouvoir à Monsieur TALUT), Didier PIGNARD (pouvoir à Monsieur THOMAS), Hervé MASSARDIER (pouvoir à Madame MIQUET).

Objet : Budget 2017 – Ouverture de crédits préalable au vote du budget primitif 2017

Monsieur le Président indique que dans le cadre des dispositions de l'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président peut engager des dépenses d'investissement préalablement au vote du Budget Primitif dans la limite du quart des crédits inscrits lors de l'exercice précédent, sous réserve d'y avoir été autorisé par le Comité Syndical.

Considérant que le montant des crédits ouverts à la section d'investissements du Budget 2016 (Hors Remboursement Dette et Opérations d'Ordre) s'élevait à : 245 533.97 €

Que le ¼ de ces crédits correspond à : 61 383 €

Après délibération, à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- **AUTORISE** le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 15 novembre 2016

Le Président

SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS Communes de St-BONNET de-MURE et de St-LAURENT de-MURE

Jean-Pierre TALUT